

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MARS 2023

### DELIBERATION N° 2023-03-046-DAP

Nomenclature : 3.6.3

#### OBJET : DECLASSEMENT ET CESSION DE VEHICULE

**Votants : 32**  
**Abstention : /**  
**Votes exprimés: 32**

**Pour: 32**  
**Contre : /**

L'an deux mille vingt trois, le trente mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

#### PRÉSENTS EN DEBUT DE SEANCE

M. LESPAGE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, M. SAUBIETTE, M. GARANS, Mme TROISVALLETS, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. ROBLES, Mme CASSAING, Mme DACHARRY, M. LATAILLADE

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS EN DEBUT DE SEANCE

Mme DARRAMBIDE	procuration	à	M. DOMET
Mme ORDUNA	procuration	à	M. MABILLET
Mme BAULON	procuration	à	Mme DUPRE
M. DECKE	procuration	à	M. DUBERT
M. HERVELIN	procuration	à	Mme DUFAU

#### ABSENTS EXCUSÉS

Mme BIRLES

#### SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27 en début de séance
Nombre de pouvoirs	5
Nombre de votants	32 en début de séance

Fait à Tarnos,  
le 31 mars 2023  
Pour extrait certifié  
conforme

Le Maire

*Certifié exécutoire compte tenu  
du dépôt au titre du contrôle de  
légalité et de La publication sur  
le site Internet de la Mairie le :*

03/04/2023

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de déclasser un véhicule RENAULT TRAFIC 9 places, immatriculé AB 812 HY des Services Techniques affecté à la DEEJ en raison de la non utilisation par les services suite à l'acquisition d'un véhicule neuf.

Le véhicule a fait l'objet d'une remise en état pour la somme de quatre cent soixante dix sept euros et quarante huit centimes TTC (477,48 €). Ce véhicule est stationné dans le garage du Centre Municipal Albert Castets.

Aussi, il est proposé de vendre ce véhicule à l'EHPAD de Tarnos pour la somme de six mille quatre cent euros (6 400 €).



## LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant la non utilisation du véhicule : Trafic 9 places, immatriculé AB 812 HY, date de 1ère mise en circulation le 18/06/2009,

Considérant la proposition de rachat en l'état par l'EHPAD de Tarnos pour un montant de six mille quatre cent euros (6 400,00 €),

### DELIBERE

**DECIDE** de déclasser du domaine public communal pour le classer dans le domaine privé de la ville, le véhicule Trafic 9 places, immatriculé AB 812 HY.

**ACCEPTE** la proposition de rachat par l'EHPAD de Tarnos.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce rachat.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)